

Le mardi 4 décembre, accompagné de ses collègues élus des régions ultrapériphériques (RUP), le Député européen Maurice PONGA s'est entretenu avec le Commissaire Johannes HAHN en charge de la politique régionale.

L'objet de cette rencontre était de faire le point sur les dossiers "RUP" et notamment la révision en cours des règlements relatifs à la nouvelle politique régionale qui seront applicables pour la période 2014 - 2020.

Pour le Député européen élu de l'outre-mer, il était important que le Commissaire donne des engagements sur le montant de l'allocation spécifique allouée aux RUP. Avec une proposition initiale d'un montant de 20 euros par habitant, le Commissaire a indiqué aux Députés qu'elle serait augmentée à 30 euros. *"Cette augmentation, si elle n'est pas encore égale au niveau actuel de 35 euros par habitant, est néanmoins un progrès et envoie un signal positif en direction des RUP"* a déclaré Maurice PONGA.

Trois autres sujets, importants pour le Député européen ont également été abordés.

Il s'agit, tout d'abord, de la suppression de l'exigence d'allouer 50% de l'allocation spécifique RUP à la diversification et la modernisation, car elle réduit la flexibilité actuellement accordée au RUP. Sur le sujet, le Commissaire HAHN a indiqué que le Conseil était favorable à cette suppression.

Deuxièmement, la question des taux de cofinancement, et la nécessité d'augmenter le taux à 85% au lieu des 50% actuel. Sur ce point, le Commissaire HAHN a indiqué que les négociations avec le Conseil étaient en cours, mais qu'un éventuel compromis autour de 60% pourrait être proposé.

Enfin, la question de la "rupésisation" de Mayotte a été évoquée. Maurice PONGA a souhaité indiquer son inquiétude au Commissaire HAHN et la nécessité de prévoir des mesures dérogations pour ce territoire. Le message a été écouté par le Commissaire.